



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MJC ROGUET

Appel à candidatures

“
L'accès à la culture
et aux pratiques
culturelles, une offre de
services et d'activités pour les
jeunes, l'animation de votre
quartier, c'est aussi votre affaire !

Vous pouvez devenir membre élu du
Conseil d'Administration de la MJC
Roguet lors de l'Assemblée
Générale qui aura lieu le
mercredi 16 septembre 2020
à 18h30.

Les candidatures, adressées au directeur de
l'association par courrier ou par mail
(direction.roguet@gmail.com), doivent être
déposées au plus tard le 11 septembre 2020.
Bertrand Boillot se tient à votre disposition pour
un échange préalable sur le fonctionnement
du CA et le rôle des administrateurs.

L'Assemblée Générale est formée de tous les
adhérent(e)s de l'association, à jour de leur
cotisation annuelle. Elle débat sur l'ensemble
des actions menées pendant l'année 2019,
avec la présentation des divers rapports :
rapport moral, rapport d'activités, rapport
financier. Elle échange également sur les
orientations souhaitées pour l'année 2020.

“
L'Assemblée Générale procède au
renouvellement des membres élus
sortants ou démissionnaires du Conseil
d'Administration.

Ils sont élus pour 3 ans et renouvelables
par tiers tous les ans.

Vous pouvez si vous le souhaitez être
candidat !

Sont éligibles et électeurs le jour de l'Assemblée Générale :

- Les adhérent(e)s depuis plus de 3 mois au jour de l'élection et se trouvant à jour de leurs cotisations, âgés de 16 ans révolus à la date de l'Assemblée Générale ou de moins de 16 ans représentés par leurs parents. Les parents disposent d'une seule voix, non cessible, quel que soit le nombre d'enfants inscrits.

- Les autres membres de l'association, soit les membres de droit et associés, les membres honoraires ou fondateurs, dont l'admission a été prononcée par le Conseil d'Administration.

